

## Gestion des carrières

Dernière modification le 10/07/2018

Pour les 830 collectivités affiliées le Centre de Gestion constitue et tient à jour les 7000 dossiers individuels des fonctionnaires, ainsi que la liste nominative des personnels à temps complet ou non complet, stagiaires, titulaires ou non titulaires. C'est là, la seule mission obligatoire du Centre de Gestion. Le service recueille également tous les 2 ans les données relatives au bilan social afin d'établir le rapport sur l'état des collectivités de moins de 50 agents.

Dans le cadre de ses missions facultatives, le CDG 71 assiste les collectivités dans la gestion du personnel, les conseille dans le déroulement de la carrière de leurs agents et répond à toutes questions relatives au statut. Il édit mensuellement les projets d'arrêtés d'avancement d'échelons des agents dont la proposition a fait l'objet d'un avis favorable de la CAP (avancements de grade édités sur simple demande). Le Centre de Gestion élabore des modèles d'arrêtés qui sont mis en ligne sur son site et téléchargeables par les collectivités (recrutement, titularisation, congés de maladie, temps de travail, départ, etc.). Par ailleurs, il propose un assistant automatisé de [calculs de reprise des services antérieurs de catégorie C](#) et de génération de projets d'arrêtés.

Seuls, les événements les plus courants seront traités dans nos fiches ou modèles de documents.

## Recrutement

---

[Accueil dans la collectivité](#)

[Modèle de délibération de création et suppression d'emploi](#) ( Statutaire et non titulaire )

## Conditions d'accès à la fonction publique territoriale

L'agent doit remplir [5 conditions pour avoir la qualité de fonctionnaire](#)

## En qualité d'agent contractuel

(Fiche d'infos CIG)

- [Les agents contractuels de droits publics](#)
- [Remplacement des titulaires momentanément indisponible](#)
- [Sur emploi permanent de catégorie A pour les besoins du service ou la nature des fonctions](#)
- [Pour faire face à la vacance d'emploi](#)
- [Lorsque la création ou la suppression d'un emploi s'impose à une collectivité de moins de 2 000 habitants](#)
- [Collectivités de moins de 1 000 habitants et durée d'emploi inférieure au mi-temps](#)
- [Secrétaire de mairie dans une collectivités de moins de 1 000 habitants](#)
- [Contrat à durée indéterminée](#)
- [Accroissement temporaire d'activité](#)
- [Contrat saisonnier](#)

## En qualité de fonctionnaire

(voir aussi la fiche "[préalables au recrutement](#)")

La loi de mobilité a élargi les possibilités de recrutement en qualité de fonctionnaire.

- Nomination en qualité de stagiaire ([circulaire classement CIG](#)) dans un **CE de catégorie C** (assistant de calcul automatisé avec génération du projet d'arrêté) ou dans un **CE de catégorie A et B** (modèle CDG71)
- **Modalités de classement dans le CE des techiciens** (étude statutaire du CIG Grande Couronne n°3 du 1er février 2011)
- **Détachement pour l'accomplissement d'un stage** (modèle CDG71) dans un autre cadre d'emplois ([suite à concours et promotion interne](#))
- **Détachement** : tremplin [entre cadres d'emplois](#) ou [entre les 3 fonctions publiques](#) (modèles CIG)
- **Intégration directe** : mutation entre les 3 fonctions publiques (voir [CAP](#))
- **Mutation** : mobilité entres collectivités territoriales ([voir fiche BIP](#))
- **Pendant le stage** : Fin de stage, prolongation de stage et [maintien en stage dans l'attente de l'avis de la CAP](#).(modèle CDG71)

## Déroulement de carrière

---

### Titularisation

La [titularisation](#) intervient à la fin de la période de stage et confère à l'agent sa qualité de fonctionnaire.(modèle CDG71)

### Avancement d'échelon

voir le modèle d'arrêté CDG71 "[avancement d'échelon](#)"

Evolution dans un même grade ([grille de classement indiciaire et durée de carrière](#))

Le CDG édite mensuellement le mois précédant la date d'effet les projets d'arrêtés dont la proposition d'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale à fait l'objet d'un avis favorable de la [CAP](#).

### Avancement de grade

Evolution dans un même cadre d'emplois (voir [circulaire d'information](#) , [CAP](#))

Règle de classement dans le nouveau grade.

Sur demande écrite, nous proposons l'élaboration des projets d'arrêtés.

### Promotion interne

Evolution d'un cadre d'emplois à un autre cadre d'emplois (voir [circulaire d'info n°2007/10](#) , [circulaire d'info n°2007/11](#), [CAP](#))

Sur demande écrite, nous nous tenons à votre disposition pour contrôler vos projets d'arrêtés accompagnés de votre calcul de classement.

### Formation

voir les circulaires d'informations [n°2009/16](#) et [n°2009/10](#), [CTP](#) (modèle [plan de formation](#))

## Conditions et durée de travail

---

**Lien utile** : [Pôle santé au travail](#)

- [Modification du temps de travail](#) du poste (modèle arrêté CDG71) + [CTP](#)
- [Annualisation](#) : organiser le temps de travail en cycles de durées diversifiées , voir [CTP](#)

- **Temps partiel** : sans modifier la durée hebdomadaire du poste, l'agent est autorisé à exercer ses fonctions à temps partiel de droit, sur autorisation ou thérapeutique ([modèles arrêté CIG](#))

## Position

---

(Lien utile: [fiche d'informations](#))

## Disponibilité

Le fonctionnaire est placé hors de sa collectivité et cesse de bénéficier de ses droits à avancement et retraite [Lien vers Note d'informations du 20 mars 2009 sur notre site](#)

- **Disponibilité de droit.**

[Modèle arrêté CIG](#) de disponibilité de droit pour élever un enfant.

- **Disponibilité sur autorisation.**

Modèle arrêtés CIG pour [convenances personnelles](#) ou pour [création d'entreprise](#).

Saisine [CAP](#)

- **Disponibilité d'office** après épuisement des droits à maladie.

Modèle arrêté CIG disponibilité après [épuisement des droits à maladie](#).

## Congé parental

Le fonctionnaire bénéficie d'un congé sans rémunération pour élever ou adopter un enfant: [le congé parental](#) (modèle CDG71)

## Congé de présence parentale

[Voir le modèle d'acte CIG](#)

## Détachement

Voir la page [CAP](#).

## Congés

---

[Voir circulaire générale du CDG](#)

## Congé annuel

[Circulaire d'informations n° 2008/06 du 20 février 2008](#)

## Indisponibilité physique

- Maladie ordinaire, [plein traitement](#) et [demi traitement](#).
- [Maternité](#) (modèle CDG71) [durée du congé](#), [incidence sur le stage](#)
- [Paternité](#) (modèle CDG71)
- [Longue maladie](#) (modèle CIG)
- [Grave maladie](#) (modèle CIG)
- [Longue durée](#) (modèle CIG)
- Accident du travail : [IRCANTEC](#), [CNRACL](#) (modèles d'actes)
- [Congé de solidarité familiale](#) (fiche BIP)

## Départs

---

- [Transfert de personnel](#) , voir aussi la page [CTP](#)
- [Démission](#) (fiche BIP): l'agent rompt tout lien avec sa collectivité et perd sa qualité de fonctionnaire (voir [modèle CDG71](#))
- [Retraite](#) (Modèles CDG71)
- [Décès](#) (Modèle CDG71)
- Pour [mutation](#) (modèle CDG71)
- Pour [détachement](#)